

Une autre année difficile pour le maire de Québec

Le Journal de Québec · 13 janv. 2024 · 2 · Chroniqueuse politique karine.gagnon@quebecormedia.com

Les mains liées face à un gouvernement qui en fait, on le devine bien, une condition pour que Québec puisse enfin se doter d'un réseau structurant, le maire Bruno Marchand fait le voeu pieux de ne plus parler de tramway pendant la première moitié de 2024.



Le maire, qui sera de nouveau candidat dans deux ans, considère qu'il n'a plus de pouvoir dans le dossier, et ce, jusqu'à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec se prononce, en juin.

En conséquence, même s'il voulait se battre, ça ne changerait pas le résultat, fait-il valoir. La réalité, à n'en pas douter, sera cependant tout autre.

Comment penser, en effet, que le maire n'ait pas à répondre à de nombreuses questions, tant de la part des médias que de l'opposition, sur le plus grand projet de l'histoire de Québec ? Et ce, alors que 610 millions de dollars ont été engagés jusqu'à maintenant, et que des citoyens et commerçants sont affectés par des travaux, dans un contexte économique déjà très difficile ?

Plus encore, comment penser que Bruno Marchand puisse garder le silence sur le tramway pendant six mois alors que ses trois priorités pour 2024, soit la qualité de vie, le développement économique et l'adaptation aux changements climatiques, sont directement affectées par la réalisation du futur réseau structurant ?

Le tramway, clame le maire, n'est pas la seule solution, il y a bien autre chose, et les gens, qui sont très divisés relativement au projet, sont tannés d'en entendre parler.

On peut les comprendre, étant donné que ça s'étire en longueur de manière incroyable.

Néanmoins, le maire pourra difficilement passer à côté du sujet, qui est trop important.

Il serait utopique de croire qu'il puisse contrôler à ce point l'agenda médiatique et politique pendant des mois.

VILLES AFFAIBLIES

Le maire de Québec n'est pas différent des autres élus des grandes villes, que ce soit à Montréal, Gatineau ou ailleurs.

Il doit composer avec un gouvernement caquiste majoritaire qui ne ressent pas le besoin, et ne manifeste clairement pas la volonté de travailler avec eux.

Cela affaiblit considérablement le pouvoir des villes. Dans le cas de Québec, qui affiche un important retard par rapport à ses semblables au Canada en matière de développement de ses services de transport, les impacts sont d'autant plus considérables.

C'est également inquiétant parce qu'il n'y a pas de voix forte, au sein du gouvernement Legault, pour veiller aux intérêts de la région de Québec.

Par rapport à ce gouvernement, quand on lui demande ce qu'il souhaite de sa part pour la région, le maire répond sans hésiter : ambition et engagement.

Là encore, c'est déprimant, j'en conviens, mais mieux vaut rêver.

SITUATION INCONFORTABLE

Quoi qu'il en soit, cette réalité place Bruno Marchand dans une situation très inconfortable et donne l'impression qu'il a un peu lancé la serviette, lui qui s'était autoproclamé capitaine tramway, au lendemain de son élection.

« Je prends mon costume de spandex et je le donne à François [Legault], lance-t-il pour illustrer sa posture dans les circonstances. »

On dirait que cette éventualité n'a rien de rassurant, quand on connaît la position du premier ministre dans le dossier depuis cinq ans.

L'année 2023 a été très difficile pour Bruno Marchand. Elle le sera plus encore en 2024.

SES TROIS PRIORITÉS POUR 2024

Le Journal de Québec · 13 janv. 2024 · 3 · STÉPHANIE MARTIN

Alors qu'il espère évacuer le tramway de la discussion au moins jusqu'en juin, le maire de Québec a l'intention de se concentrer sur d'autres enjeux. Voici les principaux dossiers auxquels il veut s'attaquer, en deuxième partie de son mandat de quatre ans.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Pour une meilleure qualité de vie à Québec, il faut une mobilité efficace, dans l'ensemble de la ville.

« Il faut arriver à mieux desservir la couronne nord », convient le maire Marchand, qui est conscient des critiques selon lesquelles il n'en a que pour le centre-ville.

« Ce sont des critiques qui sont basées sur le projet de tramway », nuance-t-il.

Son plan pour 2024 est de redoubler d'efforts pour amener des services dans tous les quartiers, pour que les gens, entre autres les aînés, aient le goût d'y vivre longtemps.

Skateparks, murs d'escalade, pistes de BMX, places publiques, activités dans les bibliothèques, modules d'entraînement dans les parcs, cite-t-il.

« Il n'y aura pas de grands équipements au Centre Vidéotron dans les prochaines années. »

ACCROÎTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique passe entre autres par les parcs industriels, affirme Bruno Marchand, qui veut transformer ces espaces en lieux attractifs.

Il veut aussi soutenir les nouvelles entreprises par des aides financières et attirer plus de sociétés d'affaires à Québec.

« L'écosystème de jeunes pousses, de capital de risque aussi qu'on veut développer, ça permet de créer un monde économique encore plus diversifié. »

La vitalité économique passe aussi selon lui par l'ouverture de nouveaux commerces sur des artères comme la rue Racine, qui a vu son dynamisme s'accroître depuis quelques années.

LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le maire dit souvent qu'il faut « préparer la ville », pour faire face aux changements climatiques.

Oui, il faut adapter les infrastructures municipales aux événements météorologiques extrêmes, dit-il, mais il faut aussi penser à planifier les équipements de loisir d'hiver en conséquence.

« Québec, c'est une ville hivernale. Cette année, dans le temps des Fêtes, ça a été dur pour les familles de trouver des activités extérieures à faire. »

Par exemple, plutôt que de subir les redoux successifs qui empêchent les sports de patin, il faut penser à doter les quartiers de patinoires réfrigérées, ou encore d'équipements de fabrication de neige pour le ski ou la glissade.

La réserve pour les changements climatiques est d'ailleurs un des legs qu'il souhaite laisser comme maire.

Marchand ne parlera plus de tramway d'ici juin

Le maire annonce aussi qu'il sera candidat en 2025

Le Journal de Québec · 13 janv. 2024 · 3 · STÉPHANIE MARTIN 2023 fut un « marathon » pour le maire À lire en page 20

Bruno Marchand commence l'année en annonçant qu'il se présentera pour un second mandat à la prochaine élection à la mairie et comme résolution, pour au moins six mois, il a l'intention de mettre de côté le sujet du tramway, jugeant que les gens sont « tannés » d'en entendre parler.



« On part l'année en se disant : “On ne parle plus de tramway dans les prochains mois” », lance le maire de Québec lors d'une entrevue éditoriale marquant le début de 2024.

Il trouve qu'on en a trop parlé dans les derniers mois, que cela « occulte tout » – 40 % des nouvelles publiées sur lui concernaient le tramway, cite-t-il.

Et il juge que les gens sont « tannés » de ce débat. « Ce sujet nous divise constamment et je pense que les citoyens en ont marre de ça. »

Surtout que le gouvernement Legault lui a retiré le projet des mains en novembre dernier pour le confier à la Caisse de dépôt et placement du Québec Infra, qui doit pondre une solution de transport pour Québec d'ici juin.

LE COSTUME DE CAPITAINE TRAMWAY

« Comme je n'ai plus de pouvoir sur rien pour les six prochains mois, moi, ce que je souhaite, c'est qu'on parle d'autre chose. »

Même s'il croit toujours au projet, celui qui se qualifiait de « capitaine tramway » affirme : « Là, je prends mon costume de spandex et je le donne à François [Legault]. Je le donne au premier ministre. »

Évacuer le tramway des discussions sera un « défi », convient-il. D'autant que plusieurs citoyens sont touchés par les travaux et les expropriations.

Il promet d'« aller à leur défense », mais les décisions reviennent au gouvernement, répète-t-il.

Il souhaite maintenant que la CAQ retrouve sa boussole pour la région et qu'elle ait « de l'ambition » pour Québec

en logement, en itinérance, en sécurité publique et en développement économique.

CANDIDAT EN 2025

Pour sa part, il assure avoir toujours le « feu sacré » et l'amour de sa ville.

Il sera candidat lors de la prochaine élection à la mairie, le 2 novembre 2025, a-t-il confirmé.

Car pour lui, un mandat ne lui laisse pas assez de temps pour réaliser les ambitions qu'il a pour la capitale, les transformations qu'il veut réaliser.

Quant aux potentiels adversaires, il espère qu'ils seront plusieurs sur les rangs. « Ça prend ça. Il faut que les électeurs aient du choix. »

Mais il martèle avoir la meilleure équipe, « intègre, cohérente, à l'écoute, capable de se corriger, qui a une vision ».

« CE SUJET NOUS DIVISE CONSTAMMENT ET JE PENSE QUE LES CITOYENS EN ONT MARRE DE ÇA. »

– Bruno Marchand, maire de Québec, au sujet du tramway

Se débarrasser de la neige avec une fondeuse au diesel

Cet équipement permettrait de faire des gains environnementaux et économiques

Le Journal de Quebec · 13 janv. 2024 · 14 · NICOLAS ST-PIERRE

Faire fondre la neige en brûlant du diesel dans le but, notamment, de réduire son empreinte environnementale : voilà le pari qu'a fait l'entreprise Trudel en faisant l'acquisition d'une fondeuse à neige dans le cadre d'un projet pilote.



Fabriquée en Nouvelle-Écosse par l'entreprise Trecan, cette machine d'une valeur de 500 000 \$ consomme environ 350 litres de diesel pour faire fondre 80 tonnes de neige à l'heure, soit l'équivalent de 10 camions à neige qui transportent la même quantité vers un dépôt à neige. Le directeur de l'efficacité organisationnelle chez Trudel, Éric Cantin, explique d'ailleurs que le processus d'utilisation du diesel pour faire fondre la neige peut sembler questionnable surtout sur le plan environnemental, mais qu'au final, il y a bel et bien un gain important. « Ça permet de réduire les émissions de carbone parce que ça évite d'emmener ce qu'on fait fondre dans un dépôt à neige où il y a des bulldozers et des souffleurs qui doivent continuer à faire des opérations pour maximiser leur site », précise-t-il.

La machine devrait également permettre à l'entreprise de faire des gains économiques et de faciliter la logistique, alors que la fondeuse sera utilisée tout l'hiver pour nettoyer le stationnement du Carrefour Saint-David à Beauport ainsi que celui de la Place Seigneuriale.

BÉNÉFIQUE POUR LE RÉSEAU PLUVIAL

L'eau rejetée par la fondeuse est quant à elle envoyée directement dans le réseau pluvial de la Ville au fur et à mesure, ce qui devrait donner un peu de répit à celui-ci au moment de la fonte au printemps.

« On utilise le système pluvial à un moment où il n'est pas surutilisé, donc on vient donner un petit coup de main en même temps parce que cette neige-là n'aura pas besoin de fondre au printemps. »

L'engin est d'ailleurs muni d'un système qui permet de retenir les sédiments qui se trouvent dans la neige au moment de la faire fondre. L'eau évacuée est donc « plus propre que si elle avait fondu naturellement », explique M. Cantin.

« Tout ce qui est non fondant est récupéré et envoyé dans un centre d'enfouissement. Nous avons toutefois un autre projet pilote en place puisqu'on aimerait récupérer les sédiments et apporter ça sur nos propres sites », ajoute-t-il.

EFFICACITÉ PROUVÉE

L'utilisation des fondeuses à neige est d'ailleurs très répandue partout dans le monde, alors que la ville de New York en compte pas moins de 40 à elle seule.

À Montréal, le centre commercial Place Versailles possède lui aussi son dispositif depuis déjà une quinzaine d'années. Son fonctionnement est très similaire, à l'exception que ce dernier n'est pas mobile et qu'il fonctionne au gaz naturel plutôt qu'au diesel.

Une entente de principe qui ne fait déjà pas l'unanimité

Le Journal de Québec · 13 janv. 2024 · 19 · DAPHNÉE DION-VIENS

L'entente de principe conclue entre la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et Québec ne fait déjà pas l'unanimité : une assemblée de délégués d'un syndicat d'enseignants montréalais a décidé de ne pas recommander son adoption aux membres qui se prononceront au cours des prochains jours à ce sujet.

Cette décision, d'abord rapportée par TVA Nouvelles hier, survient alors que la très grande majorité des enseignants membres de la FAE n'ont pas encore pris connaissance du contenu de cette entente conclue à la fin décembre avec le gouvernement Legault, après cinq semaines de grève.

Seuls les délégués syndicaux dans trois des neuf syndicats locaux affiliés à la FAE ont eu droit à une présentation de ce contenu cette semaine. D'autres assemblées semblables sont prévues au cours des prochains jours dans les autres organisations.

RECOMMANDATIONS

Au Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'île, à Montréal, les délégués ont décidé de ne pas recommander l'adoption de cette entente à leurs membres qui se prononceront en assemblée générale la semaine prochaine.

Au Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal, les délégués ont toutefois donné leur aval à la proposition de règlement, recommandant plutôt aux membres de l'entériner.

À l'alliance des professeures et professeurs de Montréal, le contenu a été présenté aux délégués sans qu'un vote soit tenu puisque les règles en place ne prévoient pas que les délégués se prononcent formellement sur une entente de principe avant la tenue d'une assemblée générale, contrairement à d'autres syndicats locaux.

VERDICT FINAL LE 7 FÉVRIER

Réunis en Conseil fédératif de négociation le 28 décembre, les représentants de la Fédération autonome de l'enseignement ont quant à eux décidé de recommander l'adoption de cette entente de principe à leurs 66 500 membres.

Ultimement, ce sont eux qui scelleront le sort de cette proposition de règlement par des votes qui se dérouleront dans les assemblées générales organisées par les neuf syndicats locaux au cours des deux prochaines semaines.

La FAE fera connaître la décision de ses membres le 7 février. Pour que l'entente de principe soit acceptée, au moins 50 % des syndicats locaux, qui représentent plus de 50 % du nombre total des membres, doivent l'approuver.